



Zoom recherche
Avril 2021



LES LIVING LABS À LA RECHERCHE DE L'EXEMPLARITÉ DÉMOCRATIQUE

Cette synthèse est rédigée à partir d'un chapitre publié dans l'ouvrage collectif suivant : FASSHAUER, I., FRAGNY, B., & ZADRA-VEIL, C. (2020). *Les living labs à la recherche de l'exemplarité démocratique*. Dans M. COMBES-JORET & L. LETHIELLEUX (dir.), *L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire. Initiatives inspirantes et modèles novateurs*. Presses universitaires de Reims.

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les *living labs* représentent une forme émergente d'organisation visant l'innovation. Ils sont inspirés à la fois de l'*open source* et des méthodes d'innovation centrées sur l'utilisateur. Ces structures sont à la recherche d'une gouvernance permettant de garantir la coconstruction de toutes les parties prenantes (acteurs privés et publics, associations, chercheurs, citoyens/usagers) et les pratiques démocratiques, tout en assurant légitimité institutionnelle et pérennité économique.

La participation des citoyens est souvent placée au cœur des préoccupations du *living lab* et, pourtant, leur participation est couramment limitée à la phase de test. L'idée de démocratie est alors absente, ou du moins secondaire. Cependant, depuis leur mise en avant par l'Union européenne en 2006, les *living labs* sont de plus en plus utilisés pour produire de l'innovation sociale. Ainsi, l'Union européenne les définit comme « des environnements ouverts d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales » (UNION EUROPÉENNE, 2006).

L'utilisateur est donc mis au centre du processus d'innovation, dans un contexte réel, qui peut être un territoire rural ou urbain, un établissement de santé ou encore le domicile. Cependant, la place qui lui est accordée et la volonté affichée de garantir un certain idéal démocratique peuvent être discutées au regard de l'ensemble des phases d'un projet.

2. MÉTHODOLOGIE

Pour étudier les pratiques démocratiques des *living labs*, nous nous basons sur six *living labs* français. Trois portent sur l'aménagement du territoire, deux en milieu urbain et un en milieu rural, et les trois autres œuvrent dans le domaine de la santé et de l'autonomie.

Cette recherche est exploratoire et repose sur le recueil de données primaires (interviews, observations) et secondaires (documents des institutions, sites internet, articles de presse...). Le cadre théorique mobilisé pour l'analyse des données est, notamment, celui de la grille de la participation citoyenne de Sherry Arnstein (1969).

Huit niveaux de participation citoyenne (adapté d'après le tableau d'Arnstein, 1969).

Résultat de la participation	Degré de participation citoyenne
Pouvoir effectif du citoyen	Contrôle citoyen : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.
	Pouvoir délégué : le pouvoir central délègue à une communauté le pouvoir de décider et de réaliser un programme.
	Partenariat : la décision se fait sur la base d'une négociation entre citoyens et pouvoirs publics.
Coopération symbolique	Conciliation : quelques citoyens sont admis dans les instances de décision et peuvent avoir une influence sur le projet.
	Consultation : les citoyens peuvent donner leur avis sur un projet.
	Information : les citoyens reçoivent une information sur les projets.
Non-participation	Thérapie : traitement annexe des problèmes soulevés par les citoyens en éludant les vrais enjeux.
	Manipulation : information biaisée pour favoriser l'acceptation d'un projet.

MOTS-CLÉS

living lab, démocratie, économie sociale et solidaire, citoyenneté, innovation, gouvernance, coconstruction

3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Impliquer les utilisateurs sans les instrumentaliser

Dans un *living lab*, les utilisateurs sont à la fois acteurs et contributeurs, ce qui implique que l'enjeu est de **tirer profit de l'expertise et des idées des utilisateurs sans les instrumentaliser**.

La première interrogation porte sur le fait de sélectionner ou non les citoyens. À cet égard, tous les *living labs* observés sont différents. Une autre interrogation importante concerne les étapes des projets auxquels les citoyens sont mobilisés. Nous pouvons considérer que la capacité octroyée au citoyen d'intervenir aux différentes étapes du projet constitue un élément essentiel de l'exemplarité.

Gérer les jeux de pouvoir de parties prenantes multiples et hétérogènes

Le *living lab* s'inscrit dans un cadre d'innovation ouverte et inclut des parties prenantes multiples et diverses aux poids différents. Certains acteurs peuvent sembler plus puissants que d'autres, et la légitimité du citoyen à participer est souvent remise en question face à l'expertise des « sachants ».

Générer une meilleure écoute des citoyens et accroître l'exemplarité en termes de participation citoyenne est possible, par exemple par l'intervention de chercheurs pour traduire à l'aide du vocabulaire adapté les idées développées par les citoyens. Les approches participatives, par leur agilité et leur ouverture, constituent aussi des outils adaptés à l'expression de l'expertise de la « foule ».

Enfin, il est recommandé d'utiliser des méthodes de recherche multiples (sociologiques, ethnographiques, psychologiques notamment), en plus des approches d'ingénierie, afin de favoriser la participation citoyenne.

Coconstruire les règles

Il s'agit là d'un point souvent peu développé par les *living labs*. Un cadre d'analyse adapté aux *living labs* est celui de communs (OSTROM, 2010). Pour être exemplaire, la participation citoyenne devrait s'étendre à la conception des règles. Les citoyens devraient avoir la capacité de définir les règles et de les modifier en cours de projet, ce qui n'est souvent pas le cas et n'est pas de la même ampleur pour tous les niveaux de règles (niveau constitutionnel, niveau du choix collectif, niveau opérationnel).

S'engager sur le long terme et pérenniser les structures

Le *living lab* constitue un moyen d'améliorer la valeur hédonique que les citoyens retirent de leur environnement, en participant aux choix qui vont concourir à sa modification. Il s'agit aussi pour les citoyens d'améliorer leurs connaissances, de renforcer leurs compétences et de créer du lien social.

De plus, l'acceptation du citoyen par les autres parties prenantes dépend aussi de sa capacité à s'extraire de la recherche de son intérêt propre pour viser l'intérêt collectif. Les questionnements individuels de chaque particulier n'intéressent aucunement les autres acteurs de la cocréation.

Enfin, lorsqu'il y a création d'un produit source de valeur, son utilisation peut être marchande ou non marchande, et les *living labs* gèrent les droits de propriété à l'aide des modalités appropriées à leur situation particulière, afin de respecter au mieux le caractère collectif de l'innovation.

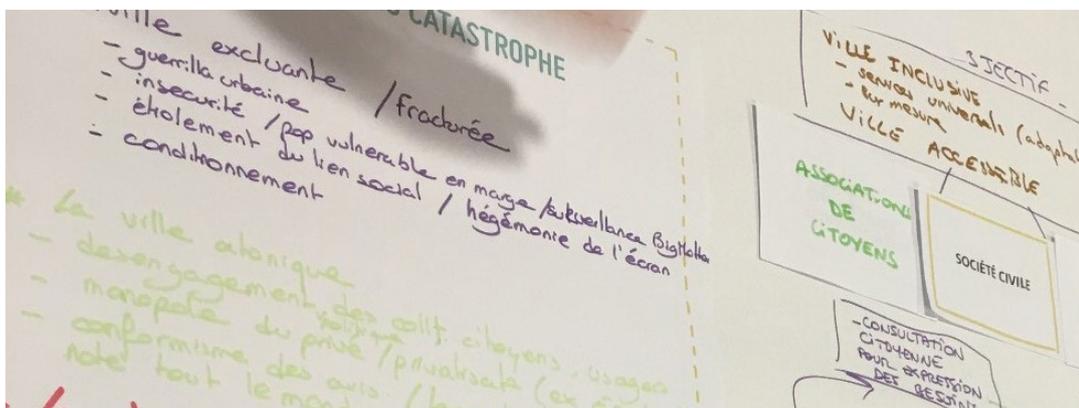


Image 1
Design thinking, atelier du Pop'Sciences de Lyon, organisé par le *living lab* TUBA et l'université de Lyon, le 03 décembre 2018. Intervention de Cathy Veil sur le thème : « Qui finance la ville intelligente ? ».

Étudiants, aménageurs, élus, entreprises, chercheurs, associations, citoyens ont ainsi participé à la coconstruction d'un manifeste de la ville créative, inclusive.

© Cathy Veil.

4. APPORTS

+ Tout d'abord, nous pouvons dire qu'il **n'existe pas une bonne pratique mais plusieurs, qui doivent être construites en commun**, au sein de chaque *living lab*, et être adaptées à chaque projet.

+ De plus, en s'appuyant sur l'échelle d'Arnstein, nous voyons que **les *living labs* oscillent entre la consultation et le pouvoir délégué**. Le degré de participation démocratique dépend de nombreux facteurs :

- la capacité à intégrer le citoyen sans l'instrumentaliser ;
- l'équilibrage des jeux de pouvoir entre parties prenantes ;
- la mise en place de règles facilitant la coconstruction ;
- une attention particulière doit être apportée à la phase commercialisation, lorsqu'elle est présente ;
- la marchandisation par une entreprise privée n'est pas exclue mais nécessite le respect des valeurs portées par le *living lab*.

+ Tous les *living labs* ne sont pas exemplaires sur tous les aspects, mais **ils adoptent tous une approche réflexive** pour améliorer leurs pratiques démocratiques et poursuivre cet idéal.



Image 2
Kakémono, atelier du Pop'Sciences de Lyon, organisé par le *living lab* TUBA et l'université de Lyon, le 03 décembre 2018.

Les données : catalysatrices des innovations et outils de développement des services urbains.

© Cathy Veil.

5. RÉFÉRENCES ET LIENS UTILES

Site de l'éditeur de l'ouvrage (Presses universitaires de Reims) *L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire. Initiatives inspirantes et modèles novateurs* où est publié le chapitre complet. 

ARNSTEIN, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of planners*, 35(4), 216-224. 

OSTROM, E. (2010). *Gouvernance des biens communs*, (1^{re} édition). De Boeck. 

Zoom recherche est une publication interne du laboratoire ESPI Réflexions et Recherches (ESPI2R).

Auteurs : Ingrid Fasshauer
Maître de conférences, sciences de gestion,
université Gustave-Eiffel
Benjamin Fragny et Cathy Zadra-Veil
Associate Professors, Groupe ESPI
b.fragny@groupe-espi.fr ; c.veil@groupe-espi.fr
Édition : Lolita Gillet

